palliative ch gemeinsam + kompetent ensemble + compétent insieme + con competenza

fachgruppe seelsorge groupe accompagnement spirituel sezione assistenza spirituale

Critères pour la composition du groupe de pilotage du groupe spécialisé Aumônerie

Extrait du règlement de base de palliative ch pour les groupes spécialisés et de travail :

Article 8 Direction des groupes spécialisés et de travail :

« 5 Les groupes spécialisés et de travail peuvent, pour soutenir leur direction, mettre en place un groupe de pilotage. Celui-ci se constitue de lui-même.

6 Le groupe de pilotage est élu par l'assemblée des membres du groupe spécialisé ou de travail et conformément aux dispositions du paragraphe 1. »

Le groupe de pilotage compte idéalement de 10 à 15 membres maximum. Sa tâche consiste à organiser et coordonner les missions du groupe spécialisé Aumônerie conformément à la description du groupe spécialisé dans le règlement de base de palliative ch pour les groupes spécialisés et de travail. Ses membres soutiennent la (co-)direction du groupe spécialisé Aumônerie dans sa fonction de direction.

Le groupe de pilotage doit, dans la mesure du possible, être composé selon les critères suivants :

1. Représentants des trois Églises nationales suisses en lien avec les soins palliatifs et les soins spirituels (représentation du groupe de travail Soins palliatifs de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEP, représentation Soins palliatifs de l'Église catholique et de l'Église catholique-chrétienne de Suisse).
2. Un représentant de l'aws (Formation initiale et continue pour l'aumônerie, Suisse)
3. Un représentant des deux associations d'aumônerie de Suisse alémanique
4. Délégués pour les soins palliatifs et les soins spirituels des Églises cantonales suisses
5. Aumôniers issus de différents contextes de soins palliatifs (soins palliatifs spécialisés / soins palliatifs en soins de longue durée / soins palliatifs ambulatoires / hospice).

Autres critères à prendre en considération dans la mesure du possible :

- Équilibre confessionnel
- Équilibre régional : toutes les grandes régions (linguistiques) de la Suisse doivent être représentées
- Adhésion à d'autres groupes de travail / task forces de palliative ch

La (co-)direction du groupe spécialisé est élue par le comité de palliative ch. Elle coordonne le travail du groupe de pilotage et en est automatiquement membre.

Le groupe de pilotage décide, lors de démissions ou retraits, selon ces critères, de la manière dont le renouvellement doit être effectué et propose à l'assemblée du groupe spécialisé les nouveaux membres à élire, selon les besoins. L'assemblée élit les membres du groupe de pilotage.

Approuvé par le groupe de pilotage le 27.3.2019

Traduit avec l'aide d'un outil de traduction assisté par intelligence artificielle (ChatGPT, OpenAI).